



Brigitte BARÈGES  
Midi-Pyrénées 2010



Régionales 2010  
Midi-Pyrénées

Communiqué de presse de Brigitte Barèges :

**Vendredi 2 et samedi 3 octobre, Brigitte Barèges en Ariège pour défendre la ruralité et nos traditions**

**« Préservons les équilibres et ne cédon pas à l'intégrisme écologique ! »**

Brigitte Barèges était en Ariège vendredi 2 et samedi 3 octobre pour défendre la ruralité et nos traditions régionales.

**Vendredi 2 octobre à Saverdun**, Xavier Bertrand, secrétaire général de l'UMP, des élus du département dont Philippe Calleja, Maire de Saverdun et président de l'UMP 09 et Louis Marete, maire de Mazères, ainsi que Brigitte Barèges ont reçu une délégation de la fédération départementale de la chasse de l'Ariège.

En tant qu'élus de la ruralité et sensibles aux préoccupations de ceux qui la vivent, ils ont écouté la position des chasseurs concernant le dossier de l'ouverture de la chasse dans ce département après le jugement rendu en référé par le tribunal administratif de Toulouse le 17 septembre dernier. Rappelons que ce jugement a suspendu l'arrêté d'ouverture de la chasse pris par le préfet de l'Ariège en interdisant dans l'attente du jugement au fond, d'une part, la chasse au grand tétras et au lagopède alpin au motif qu'il s'agissait de deux espèces menacées ainsi que, d'autre part, la chasse en battue aux sangliers au motif qu'elle était de nature à perturber l'hibernation de l'ours.

Pour la fédération des chasseurs de l'Ariège, les chiffres concernant le comptage des espèces de volatiles en cause dont disposent les services de l'Etat seraient datés et largement sous-évalués. C'est pourquoi, Xavier Bertrand leur a demandé un complément d'information qu'il s'engage à communiquer à Jean Louis Borloo, Ministre de l'Ecologie et de l'Aménagement du Territoire. En ce qui concerne la chasse aux sangliers, cette décision porte gravement atteinte à la tradition de la chasse et au rôle des fédérations départementales.

**Samedi 3 octobre à Foix**, Brigitte Barèges était présente, en compagnie de Philippe Calleja, à la manifestation organisée par la Fédération des chasseurs de l'Ariège.

« Il faut se garder de toute position doctrinaire ou extrémiste en matière d'environnement » a déclaré Brigitte Barèges.

Et de poursuivre : « Il ne s'agit pas d'être pour ou contre l'ours, contrairement à ce qu'affirmait samedi l'ancien député de l'Ariège René Massat. Au-de-là de cette affaire, il s'agit d'assurer les justes équilibres entre la protection des espèces menacées et le respect des traditions et de la ruralité.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier le rôle essentiel joué par les chasseurs dans la préservation des équilibres écologiques. En particulier, les fédérations agréées ont des obligations légales en matière d'aménagement de l'espace, de reproduction des espèces et doivent notamment assurer l'indemnisation des dégâts de grand gibier.

Je suis fière, pour ma part, en tant que député, d'avoir voté en 2003, 2005 et 2008 les grandes lois sur la chasse qui étaient attendues par les chasseurs et confortent leur action ainsi que celle de leurs fédérations au service de la faune, des territoires et des hommes qui y vivent

De la même manière, je n'ai pas hésité à parrainer la candidature du candidat CPNT, Frédéric Nihous, à l'élection présidentielle de 2007.

En définitive, la nature est un espace qui doit être partagé entre tous ceux qui aiment la nature, qu'ils soient agriculteurs, chasseurs, simples promeneurs ou randonneurs. A quoi cela servirait-il d'avoir une nature aussi belle en Midi-Pyrénées si l'on ne peut pas en profiter ? » a conclu Brigitte Barèges.

Contact presse : Pierre Esplugas (06 62 86 99 45 ; [pesplugas@yahoo.fr](mailto:pesplugas@yahoo.fr))